

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Semestre 10

Gestion de la ville

Présentation

L'enseignement porte sur les deux temporalités distinctes de la ville, que l'urbanisme doit permettre de concilier. La temporalité du quotidien réclame une gestion « ordinaire » pour assurer les services attendus par les habitants et les entreprises : des réseaux (eau, assainissement, électricité, internet, etc.), des infrastructures (routes, ponts), des équipements (écoles, gymnases, bâtiments publics). L'évaluation des besoins, des contraintes et des coûts, l'organisation des services techniques et des institutions en charge de l'entretien et de renouvellement sont donc au centre de cette première partie. La temporalité du projet renvoie, pour sa part, au long terme. La gestion de la ville rejoint alors la dimension politique et doit prendre part au récit du territoire. Le choix de mener un projet d'aménagement d'un site, d'installer un équipement ou de transformer un espace public a toujours des implications sur l'ensemble du territoire. La deuxième partie de l'enseignement envisage plus directement cette question du développement territorial et du projet urbain, non plus perçu strictement comme une modification localisée des maïs comme un processus de transformation de long terme dans lequel sont insérés les programmes opérationnels.

5 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 22h

Travaux Dirigés : 22h

Objectifs

Organiser les services urbains : prospective, génie urbain et services au public.

La gestion de la ville doit être comprise comme la maîtrise de son fonctionnement et de ses mutations successives : équiper, organiser, animer, entretenir sont autant de missions qui incombent aux services publics et qui nécessitent une organisation spécifique et une vision prospective.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Dossier		70%	
	CC	Oral - exposé	60	30%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral - exposé	60	100%	